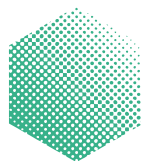


LES MISSIONS DE FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

Association reconnue d'utilité publique

- ▶ Soutenir les familles et les personnes malades
- ▶ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- ▶ Contribuer à la recherche
- ▶ Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

www.francealzheimer.org



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE

PRÈS DE CHEZ VOUS :

Avec le soutien de la



Ils nous soutiennent aussi :



Allo France Alzheimer :

0 800 97 20 97

Service & appel
gratuits

Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



Service communication France Alzheimer, 2016. Crédit photos : Cyril Badet

**GROUPES
DE PAROLE**



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le groupe de parole, ouvert et limité dans le temps, réunit des familles qui souhaitent échanger sur les problématiques vécues au quotidien auprès d'une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Le groupe de parole est habituellement animé par un psychologue et parfois co-animé par un bénévole de l'association départementale.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Les aidants familiaux peuvent fréquenter le groupe de parole en fonction de leurs besoins, tout au long de l'accompagnement ou simplement à un moment clé de celui-ci.

Le psychologue va favoriser une parole libre, modérer les échanges et soutenir les décisions qui doivent se prendre pour améliorer la qualité de vie de la personne malade et de sa famille.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Le groupe de parole a pour objectifs de :

- ▶ diminuer l'angoisse et la culpabilité de l'aidant grâce à une meilleure compréhension des comportements dus à la maladie ;
- ▶ prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique et psychique de l'aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale ;
- ▶ apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières.

Cet espace permet aux participants de partager un vécu difficile, d'exprimer une charge émotionnelle et de découvrir des stratégies pour mieux accompagner leur proche.

“ On voit les choses sous un autre jour,
on accède à plus
de sérénité, plus de tolérance,
on retrouve le dialogue avec sa famille. ”

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Fréquence** : en règle générale une fois par mois durant deux heures.
- ▶ **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer et maladies apparentées, elle est proposée gratuitement aux familles.
- ▶ **Lieu** : siège des associations départementales.
- ▶ **Renseignements** : www.francealzheimer.org rubrique «Contacter votre association locale» ou 0800 97 20 97 (Service et appel gratuits).